

Édito

Chers Habitants de CRAS,

Nous avons le plaisir de vous offrir le 1er numéro 2019 de notre journal communal. Comme il est de règle, cette publication vous apportera toutes précisions utiles quant à la vie de la commune en ce début d'année. Les activités de nos petits écoliers y tiennent une large place, et c'est tout à fait légitime car ils portent tous nos espoirs pour demain. La vie de la commune a été et est toujours intense.

La traditionnelle fête des Pérolatières est programmée pour le 1er mai. La fête du livre, sous l'égide de l'association Atout Cras, se prépare activement pour une édition fin mai et nous savons d'ores et déjà que ce sera un nouveau succès. Le club de karaté, dont nous nous réjouissons des victoires remportées chaque semaine, fêtera cette année ses 10 ans d'existence. L'association APLOMP célébrera également son 10e anniversaire en juillet et prépare expositions, démonstrations de techniques de construction, le tout dans une ambiance festive. Les amis de l'agriculture ancienne nous offriront également une nouvelle édition fin juillet, au cours de laquelle nous pourrons voir, sentir, ressentir, goûter, déguster des produits locaux fabriqués dans le respect le plus absolu des traditions de notre territoire.

Un grand merci à tous les bénévoles des associations qui œuvrent pour le bien vivre ensemble en nous apportant la culture sous toutes ses formes, élément indispensable à la nécessaire cohésion sociale.

L'équipe municipale, quant à elle, s'efforce de mener à bien les différents chantiers en cours pour une finalisation fin 2019.

En vous assurant de notre dévouement total au service de ce village, nous vous adressons nos très respectueuses salutations.
Le Maire et son équipe, Nicole DI MARIA

Vivre à Cras

Agriculture

A l'initiative de quelques nuciculteurs de Cras, une réflexion a été menée depuis 2016 pour lutter contre les ravageurs des noix (carpocapse et mouche du brou) avec l'objectif de limiter l'emploi des produits de protection des plantes.

Des tests ont été réalisés sur 7 hectares de vergers en 2017 et 2018 par l'utilisation de la confusion sexuelle contre le carpocapse et le piégeage massif contre la mouche du brou.

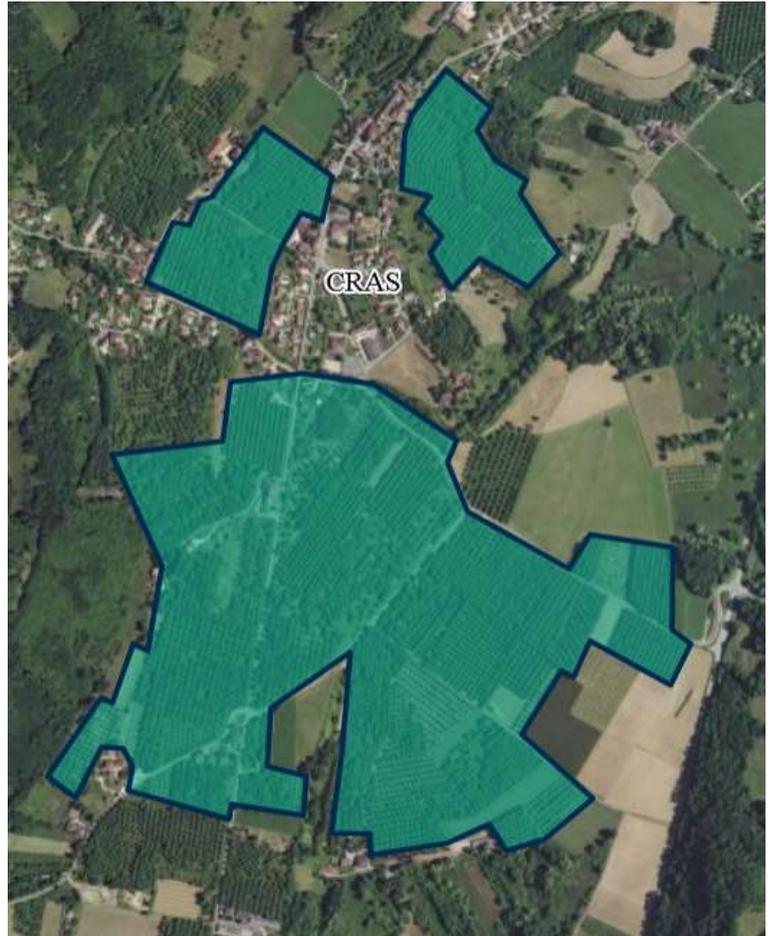
Devant l'efficacité correcte de ces solutions et dans un objectif commun de « bien vivre ensemble », ces nuciculteurs ont décidé de porter un projet d'envergure de confusion sexuelle sur 70 hectares de noyers.

Pour cela, les propriétaires et producteurs de noix possédant des parcelles sur la commune se sont concertés lors de deux réunions cet hiver. Après présentation du projet, la majorité des personnes présentes ont répondu positivement à la démarche.

Concrètement, les vergers de noyers situés à la Péратиєre, à côté de la Mairie, derrière le lotissement le grand champ et plus largement la zone comprise entre le ruisseau de la Pérola / la RD 153 de Cras à Chantesse / la RN 1092 / le chemin des plans de Cras et du Thias seront protégés contre le carpocapse de la noix par confusion sexuelle.

Le principe de la confusion sexuelle est de saturer l'air de phéromones sexuelles de la femelle du carpocapse à l'aide de diffuseurs. Les mâles ne retrouvent pas les femelles pour s'accoupler. Il n'y a pas de descendance donc peu de dégâts sur les noix.

Cette pratique est déjà utilisée sur plusieurs espèces fruitières, en vigne et contre plusieurs ravageurs de la famille des lépidoptères. Elle est aussi utilisée contre la pyrale du buis !



Il existe nombre d'avantages à cette solution :

- Une seule pose avant le début du vol (fin avril),
- Protection pour toute la saison,
- Pas de traitements à prévoir,
- Pas de toxicité pour l'applicateur et l'environnement.

Mais il y a aussi des contraintes :

- Hauteur de pose des diffuseurs dans le 1/3 supérieur des arbres qui nécessite l'emploi d'une perche et/ou d'une nacelle,
- Gestion spécifique d'un seul ravageur,
- Coût de la solution (2,5 à 3 fois plus cher que les traitements !).

Les diffuseurs choisis et utilisés sont des Checkmate Puffer CM-O. Il faut entre 2 et 3 Puffers pour un hectare. Ils sont constitués d'un boîtier avec un programmeur et une bombe aérosol contenant la phéromone. Les pulvérisations sont programmées dès le crépuscule (apparition des carpocapses) et pendant toute la nuit à intervalle régulier.

Ils sont installés avec une ficelle et positionnés dans le haut des noyers.

Un pancartage sur plusieurs parcelles sera réalisé pour communiquer sur cette technique alternative de bio contrôle.

Elle est bien sûr utilisable en agriculture biologique comme en conventionnelle.



Chekmate Puffer CM-O Décis Trap MB

Quelques parcelles pourront avoir une autre technique de lutte par bio contrôle contre la mouche du brou avec l'emploi du Décis Trap MB. Cette solution est basée sur le piégeage massif en attirant les mouches dans les bols à l'aide d'un attractif alimentaire.

Ces solutions ne règlent pas tous les problèmes dans les vergers et il y aura encore potentiellement des traitements pour lutter contre les maladies avec de la bouillie bordelaise (utilisable en agriculture biologique) ou pour appliquer des engrais foliaires.

Cet effort important consenti par les nuciculteurs de Cras montre la volonté d'avoir une agriculture respectueuse de son environnement tout en maîtrisant au mieux l'outil économique que représentent nos exploitations agricole.

Etat civil

Décès

Mme DOS SANTOS Catherine
M SIBUT Max



Naissance

Maddy née le 10/03/2019



Inscription à l'école

Si votre enfant entre à l'école maternelle ou si vous êtes nouvel arrivant à Cras, alors présentez-vous en mairie avec :

- votre livret de famille ou une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
 - un justificatif de domicile (moins 3 mois) ;
 - un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- Après la pré-inscription, la mairie délivre aux parents un certificat indiquant l'école où est affecté l'enfant. Et pour inscrire définitivement votre enfant, vous devez vous présenter à l'école indiquée.

Rencontre des nouveaux élèves et leurs parents avec l'enseignante de l'école maternelle.

Mardi 25 Juin 2019 de 18h00 à 19h00 à l'école maternelle de CRAS.

Durant cette rencontre, des renseignements importants vous seront communiqués et vous pourrez également poser toutes les questions qui vous préoccupent concernant la rentrée scolaire 2019/2020.

Des documents vous seront remis à cette occasion et une visite de l'école vous sera proposée. Si toutefois vous ne pouviez-vous rendre à ce rendez-vous, contactez l'école au 04 76 31 68 06.



CCAS

Dimanche 10 février, les sourires, la bonne humeur, la convivialité ont envahi la salle des fêtes de Morette où le traditionnel repas des aînés a eu lieu.



Cralins(es) et Morettin(es) se sont retrouvés, autour d'un succulent repas préparé par Les Fins Gourmets de Vinay.

Non pas de sieste ce jour, les discussions, chansons, jeux, ont animé une partie de l'après-midi. Un très agréable moment pour tous les convives ; certains membres des deux CCAS avaient répondu présent, pour se joindre aux aînés, et partager ces quelques heures. Tous sont rentrés chez eux enchantés, avec de bons souvenirs.



Décorations réalisées par les enfants du péri !



Election

Pour pouvoir voter aux **élections européennes du dimanche 26 mai 2019**, il faut avoir été inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

Recensement à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Appartement à louer

CRALINES, CRALINS

Il y a certainement dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées par ce très joli appartement de type **F3** de 54,88 m²

Séjour + cuisine de 29,50 m²

2 chambres d'environ 10 m²

Salle d'eau + wc 4,53 m²

Très lumineux

se situant dans une commune où il fait bon vivre et dans un environnement privilégié.

Pour une visite, contacter la mairie



Accueil en Mairie

Lundi après-midi	de 14h à 17h
Mercredi matin	de 9h à 12h
Et sur rendez-vous tous les jours	
04 76 07 94 10 ou	
mairie.cras@laposte.net ou sur le site	
http://www.cras38.fr/	



Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune, <http://www.cras38.fr/>. Seules sont présentées ci-dessous, de manière résumée, les délibérations.

Conseil municipal du 07/03/2019

Adoption à l'unanimité

2019-01 : VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT,

compétence de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté. Ce rapport reprend : la tarification eau et assainissement, les indicateurs de performances et financiers, la caractérisation technique du service, les travaux réalisés et les programmes de travaux.

2019-02 : PARTICIPATION AU PROFIT DE L'AMICALE.COM, association du personnel pour une subvention totale de 224.85 € au profit de l'Amicale.com soit : 104.85 € pour la participation au titre du CNAS, 30 €/employé de la commune pour l'arbre de Noël.

2019-03 : CONSULTATION POUR AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) BAS DAUPHINES PLAINE DE VALENCE

Ce SAGE a pour principale vocation la préservation des ressources en eaux souterraines de notre territoire indispensables à l'alimentation en eau potable des populations actuelles et futures, tout en permettant le développement économique du territoire et le bon fonctionnement des cours d'eau. Après lecture des objectifs concernant ce projet, le conseil émet un avis favorable sur le projet.

2019-04 : DELIBERATION ACTANT LE DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PADD DU FUTUR PLU :

Ont principalement été discutés :

- L'impact de la carte des aléas sur les projets d'aménagements du centre village.
- La situation du hameau de Montferrier, et le souhait des élus de pouvoir envisager la réhabilitation du vieux bâti avec prise en

compte d'une particularité, celle d'une alimentation en eau à partir de sources privées.

- L'impact négatif de la non finalisation des travaux d'assainissements collectifs « quartier de la Pératière ».

QUESTIONS DIVERSES :

Ecole : élèves de CM projet d'animation avec l'association PREVENTION ROUTIERE pour une séance de sensibilisation et d'information à l'insécurité routière.

Compteur linky de l'église compteur actuel 6KW. Proposition de mettre un compteur de 9 KW.

Nouvelle circulaire du préfet : le brûlage à l'air libre est interdit sauf les déchets verts agricoles dans certains cas très exceptionnels après demande et validation par les services préfectoraux.

Inscription de la commune aux jeux des 1000 €. Une demande a été adressée à France Inter.

Conseil municipal du 10/04/2019

Adoption à l'unanimité

2019-05 : COMPTE DE GESTION 2018

2019-06 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Présenté par Didier WATRE, 1^{er} adjoint en charge des finances

Fonctionnement :

Reprise 2017 : 203 217.43€ + Résultat 2018 : 89 367.05€ - affectation 2018 : 56102.00€ soit un solde 2018 : 236 482.48 €

Investissement :

Reprise 2017 : - 43534.68€ + Résultat 2018 : 7 342.12€ soit un solde 2018 : 36 191.56€

RÉSULTAT DE CLÔTURE : 200 289.92 €

2019-07 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS :

Décision de ne pas modifier les taux d'imposition en vigueur.

2019-08 : AFFECTATION DE RÉSULTAT :

L'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif de l'exercice 2018 s'élève à 200 289.92 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget primitif 2019 la somme de 40 213.00 € en section d'investissement.

2019-9 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 :

476 648.00€ en section de fonctionnement et 245 569.00€ en section d'investissement.

DEMANDES DE SUBVENTION :**2019-10 : « VOIRIE 2019 » :**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal l'obligation d'entretien de la voirie. Il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux de sécurité (marquages, enrobés mise en place d'un réseau d'eaux usées, découpe d'enrobés pour raccord...) localisés : Chemin du Périer ; Chemin des Etangs ; Chemin de la Pératière ; Chemin Camuzière ; Chemin de la Combe du Moulin ; Chemin de Montferrier (haut) ; chemin de la Fourlière ; route des Ecoles.

2019-11 : « AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ ET CLÔTURE : ÉCOLE MATERNELLE » nécessaires à la sécurisation de la cour de l'école maternelle, rampe handicapée, murettes, clôture.

2019-12 : « CHANGEMENT SYSTÈME CHAUFFAGE : ÉCOLE MATERNELLE » dans la classe et la salle de sieste.

2019-14 : « AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS SALLE DES FÊTES » suite à délibération (D2017-48) pour des travaux d'entretien de la salle des fêtes.

Le marais de Cras

Depuis 2003 le marais de Cras, situé sur les communes de Cras et de Poliénas, est réglementé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). En 2004, il a été labellisé en « Espace Naturel Sensible Associatif ». Depuis, certaines parcelles sont gérées par les agriculteurs locaux et le Conservatoire d'espaces naturels Isère – AVENIR (CEN Isère) pour celles dont il est propriétaire ou dont la gestion lui a été confiée par des privés.

Durant l'année 2019 et jusqu'à début 2020, une étude hydrogéologique et pédologique va être réalisée par un groupement de deux bureaux d'études (Téréo et Idées eaux) afin de comprendre et d'améliorer le fonctionnement et la qualité hydrologique du site. Un comité de pilotage pour démarrer l'étude a eu lieu à la salle polyvalente de la commune de Cras le 18 mars 2019, en présence de M. Jean-Marie DELACOUR, élu de la commune de Cras, de M. Lionel ARGOUD, 1er adjoint de la commune de Poliénas, de l'associations Nature et

Protection de Cras, de l'association des pêcheurs de Tullins, de l'association Espace Nature Isère et du Département.

Prairies de fauche – **Source** : Guillaume Pasquier (CEN Isère)

Cette étude viendra compléter les connaissances existantes dans l'objectif d'affiner la gestion des milieux naturels et de protéger les espèces sensibles présentes. En



effet, aujourd'hui les milieux anciennement fauchés sont enoyés par le débordement de la Pérolat ce qui empêche leur entretien et entraîne une disparition des espaces ouverts et une diminution de la biodiversité.

<http://www.cen-isere.org/>

Conservatoire d'espaces naturels Isère



Orchis à fleurs lâches

(*Anacamptis laxiflora*)

– **Source** : Mathieu Juton (CEN Isère)



Intercommunalité

Accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur accès à l'emploi.

Une offre de services est proposée :

- Les contrats aidés PEC
- Les services civiques

Les



stages de découverte

Les recrutements collectifs et jobdating

04 76 38 83 42 ou contact@mlj-smvi.fr



CABANES EN PAYSAGES au fil des songes

Exposition David et Elise Mansot
Jusqu'au 28 avril 2019



Logement Rénovation

Plateforme locale de Rénovation énergétique. Un service public d'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement en toute neutralité, gratuit et personnalisé.

Vous souhaitez bien cibler votre projet de travaux ? ou trouver des entreprises compétentes certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement par l'Etat) ? ou des éléments sur tout le panel d'aides existantes ?

Service info énergie au 04 76 14 00 10

Trier et recycler

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté est responsable en matière de collecte de traitement et de valorisation des déchets ménagers.



Le conteneur jaune pour les emballages



Tous les flacons et bouteilles en plastique



Tous les emballages métalliques



Tous les pots, barquettes, sacs et films en plastique



Toutes les cartonnets et briques alimentaires



Le conteneur bleu pour tous les papiers



Magazines, Revues



Enveloppes
(avec ou sans fenêtre)



Prospectus, Publicité



Livres, Blocs



Journaux



Annuaire



Le conteneur vert pour les verres



Toutes les bouteilles en verres



Tous les pots et bocaux en verres

Chaque déchet a sa place.

Pour trouver en quelques secondes la destination (conteneur de tri, déchèterie, recyclerie, etc.) de vos déchets ménagers, utilisez le générateur de tri.

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/4409-tri-et-dechets>

Points d'apport et de tri

Pour collecter les déchets ménagers, Saint-Marcellin Vercors Isère communauté compte plus de **200 points d'apport volontaire** de proximité pour déposer vos déchets recyclables dans les conteneurs bleu, vert, jaune et ceux non recyclables dans les conteneurs de déchets ultimes.

3 déchèteries

sont à votre service pour permettre le tri d'objets volumineux et/ou de déchets spécifiques : végétaux (tonte de pelouse, taille de haie...), ferrailles, gravats, pneus, piles & batteries, déchets électriques et électroniques...

St Quentin

Lundi 14-18h Mercredi 8h-12h et 14h-18h

Sam 8h-12h et 14h-18h

St Sauveur

Lun au Ven 9h-12h / 13h30-18h

Sam 9h-18h

Vinay

Lun, Mer, Jeu 13h30-18h

Mar, Ven 9h-12h / 13h30-18h

Sam 9h-18h

Nouveau la déchèterie mobile

Pour les habitants les plus éloignés des 3 déchèteries "fixes" du territoire :

Poliénas (place du Village, école),
les 27 avril, 15 mai, 5 juin, 17 juillet,
de 10h30 à 12h30 et de 13h à 16h

La déchèterie mobile récolte :

- les cartons et emballages volumineux,
- les métaux et ferrailles,
- les déchets électriques et électroniques,
- le mobilier,
- les déchets dangereux des ménages (pot de peinture, solvant, aérosols),
- le bois, les déchets non recyclables.

Pour des raisons pratiques liées aux capacités de stockage, les déchets verts et les gravats ne sont pas déposables à la déchèterie mobile.

Recyclerie

Un objet dont on n'a plus l'usage ou qui fonctionne moins bien, n'est pas obligatoirement condamné à la benne à encombrants (ou autres) et donc à l'enfouissement. La ressourcerie récupère,

démantèle et valorise soit par le démantèlement (séparation des différents matériaux recyclables), soit par la réparation ou rénovation pour la revente à bas prix dans la partie magasin.

Recycl'éco, gérée par l'association PA-ISS, est sur le site de la déchèterie à Saint-Sauveur.

-L'atelier (apport de vos objets) : ouvert du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h

-Le magasin (vente des objets rénovés, recyclés) : mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 04 57 33 50 01

- Alter Mag, deux magasins de vêtements et d'objets de décoration, situés aux 37 & 39 grande rue à Saint-Marcellin, ouverts du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Compost

Le compostage de nos déchets de cuisine et déchets verts a une double vertu : la réduction d'environ 30 % du volume de nos déchets ultimes et la production d'engrais végétal.



2 solutions :

- un bac à compost (ou directement sur un tas de compost) dans votre jardin. Au bout de 6 à 12 mois, un compost mûr pourra être récupéré et pourra servir à enrichir la terre du potager ou des plantes.

- Le second reproduit ce qui se passe sous terre avec les vers : le lombricompostage. Les vers se nourrissent des déchets de cuisine dont ils réduisent par 15 le volume. Ils les rejettent sous la forme d'une matière sans odeur de la consistance d'un terreau et d'un liquide organique. Ce terreau sert d'engrais et le liquide utilisable pour les plantes. Vente de composteurs d'extérieur (bois ou plastique) et d'intérieur sur le site de la déchèterie à Saint-Sauveur.

Les associations

Le karaté

* 14 Sélections en Championnat de France

Un gros score pour les karatékas crâlines puisque cette saison, ils ont décroché pas moins de quatorze sélections. Le chemin fut long et ardu depuis le mois de septembre et ils ont dû confirmer leurs performances à chaque niveau : départemental, inter-départemental, et finalement régional pour obtenir le sésame qui leur permettra d'aller affronter l'élite nationale lors des prestigieux Championnats de France.



En kata, cinq sélections : Johana Montes (benjamine), Johanne Barbarin (cadette), Evann Santilli (junior), Léo Blanchon (junior) et Natacha Barbarin (junior).

En combat, neuf sélections : Imane Hida (benjamine), Axelle Allain-Ciszynski (benjamine), Johana Montes (benjamine), Johanne Barbarin (cadette), Manon Colombin (junior), Emma de Rosa (junior), Natacha Barbarin (junior), Sandrine Barbarin (vétérane), Rémi Barbarin (vétérane).

C'est une grosse fierté pour les entraîneurs et les parents. Les sélections étant désormais terminées, Les mois à venir vont être chargés puisque les crâlines vont parcourir la France, les championnats se déroulant à Lille, Villebon et Paris cette année.



* Gros succès pour la septième édition de la Coupe Crâline

Le soleil était au rendez-vous de cette compétition de karaté devenue un rendez-vous incontournable des athlètes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette année a connu un record d'affluence avec 190 athlètes venus parfois avec leur famille de tout l'Isère, mais aussi du Rhône et de Haute-Savoie.



La compétition débutée le samedi 13 avril a duré toute la journée. Si la matinée était réservée aux adultes et adolescents, l'après-midi quant à elle était dédiée aux enfants qui n'ont pas été en reste pour rivaliser d'audace. Quant aux récompenses, elles ont été remises dans la bonne humeur par de jeunes bénévoles crâlines, déguisés en dragon et en licorne pour l'occasion.

L'équipe des bénévoles du club de Karaté a eu fort à faire, entre l'organisation des tableaux de compétition, la gestion de la buvette et bien sûr la mise en place et le nettoyage. Mais que de sourires en fin de journée.

Les jeunes de Cras n'ont pas été en reste : ils ont été sur tous les fronts. Organisation, arbitrage, et bien sûr compétition. Avec quatorze médaillés dont huit médailles d'or, on peut dire que les Crâlines ne s'en sont pas laissé compter, sous les encouragements de leurs amis et famille.

Cette belle réussite n'aurait pas pu être possible sans le soutien indéfectible de la municipalité de Cras, et de tous les bénévoles de la communauté de communes qui ont participé à ce succès sportif. Merci à eux !



L'AUTRE

vous invite à son incroyable riz-sauce BUFFET
le 11 mai 2019 à 18h à la salle des fêtes



Cette année le riz sauce sera un buffet de plats divers et variés !

Le dessert sera apporté par tous et partagé ensemble.

Organisation de grands jeux et de tournois !

Aussi plus d'info : www.assoclautre.wix.com/lautre

Réservez sur : assoc.lautre@gmail.com ou au 04.76.07.71.08

L'Autre : Association humanitaire d'aide aux plus démunis d'ici et d'ailleurs, en particulier un centre d'accueil pour enfants au Burkina Faso : La Maison du Cœur.

À la Maison du Cœur : 1€ = 3 repas par enfant,
18€ = un panier de fruits et légumes pour 35 à 40 enfants,
76€ = scolarité d'un enfant en primaire par an



Atout Cras !

L'Assemblée Générale a eu lieu le 21/03/2019.



Dans son rapport moral, le président sortant Jean-Marie Delacour a rappelé les moments forts d'Atout Cras durant la période 2018-2019 : **la soirée jeunes** collégiens en avril, la fête **des Pérolatières** en mai, **la fête des vacances en musique** en juillet, le souvenir du **centenaire de l'armistice du 11 novembre**, avec son repas convivial et la participation au **téléthon** en décembre. Il a également remercié celles et ceux qui se sont mobilisés toute l'année pour que puissent exister ces moments conviviaux qui créent du lien et de l'animation.

La section gym-marche nordique continue à faire des émules, même au-delà du village.

La section Patrimoine a vu le jour. Elle publie un journal trimestriel en même temps que la Crazette municipale, et prépare le parcours patrimonial, destiné à mettre en valeur les habitations pittoresques du village. Des actions sont également menées pour classer et répertorier les documents anciens qui relatent l'histoire de Cras.

La section Loisirs est arrivée quelque temps plus tard... Elle a vite trouvé sa place, pleine d'enthousiasme, d'entrain, de gaité et avec une "tonne" d'idées ! Le rendez-vous est donné chaque troisième mardi du mois : on se promène, on joue, on discute... et on fait même de la cuisine (un nouveau gâteau aux noix du village, le Cralinoix, a été récemment primé).

Le bureau sortant a été reconduit. Il est composé de Jean-Marie Delacour président, Muriel Arrufat trésorière, Bénédicte Cheval trésorière adjointe, Marité Chanal secrétaire et Catherine Léger secrétaire adjointe.

De nombreux projets ont été présentés pour la saison 2019-2020, dont la **Fête du Livre** de Cras – Morette – Poliénas qui aura lieu dans ces trois villages **du 16 au 19 mai** prochains. 400 enfants accompagnés de leurs 18 enseignantes sont attendus le 18 mai pour une remise de livres, avec des activités lecture, jeux, ateliers, expositions et conférence.

<http://fetedulivre38.over-blog.com/>
ou
atout.cras@gmail.com



Décorez votre boîte à lettres pour le 1^{er} mai, les Pérolatières !

Cras - Morette - Poliénas
16 au 19 mai 2019

la Fête du livre
Correspondance

joué	vendredi	Samedi	dimanche
16 mai	17 mai	18 mai	19 mai
Café histoire	Dictée et lecture	Animations	Promenade
CRAS	MORETTE	CRAS - POLIÉNAS	POLIÉNAS - MORETTE - CRAS

4^{ème} édition Entrée libre
fetedulivre38.over-blog.com

SAINTE-MARCELLE
VERCOIRS ISÈRE
LE DÉPARTEMENT

Racines & Ailes a vu le jour à Cras !

Racines & Ailes est une association de parentalité, qui a pour vocation :

- L'accompagnement à la parentalité,
- Le développement d'échanges respectueux et bienveillants au sein de la famille, et dans les structures accueillant des enfants.



Accompagnement à la parentalité
Atelier - formation - conférence

Racines & Ailes propose des ateliers Filliozat® pour parents, ce sont :

- des moments **de ressources et d'échanges** pour les parents,
- où **on s'informe** sur le cerveau de nos enfants, leurs besoins fondamentaux, les émotions, les dernières découvertes des neurosciences et leur impact sur l'éducation,
- **On trouve des outils** pour accompagner nos enfants vers plus de coopération, d'autonomie, de communication et
- d'échanges positifs.

Françoise Déplantes, animatrice ateliers Filliozat® et coach parentale en formation, animera cet atelier :



Les mardis 7 mai, 28 mai, 11 juin et 25 juin 2019

1 atelier = 4 séances de 19h30 à 21h30,
Salle des fêtes de Cras.

7 mai : 1ère soirée de l'atelier « Stop aux crises, je gère »

Pour les parents, beaux-parents, grands-parents d'enfants de 0 à 18 ans et à tous les adultes en lien avec des enfants.

Objectifs :

- Changer de regard sur nos enfants,
- **Apprendre à reconnaître et à gérer notre stress et celui de nos enfants.**

- Que se passe-t-il dans sa tête et dans la mienne ?

Quand on comprend ce qui se passe dans le cerveau, le corps et le cœur de nos enfants, nos interventions sont plus efficaces, parce qu'elles s'adressent au vrai problème.



Infos pratiques et réservation obligatoire

06 87 92 34 72,
racinesetailes.parentalite@hotmail.com

[@RacinesetAilesAssociationParentalite](https://www.facebook.com/RacinesetAilesAssociationParentalite)
<http://www.cras38.fr>

*Comprendre ce qui se passe dans le cerveau, le corps et le cœur de nos enfants
pour des relations joyeuses et apaisées au quotidien.*